

Intitulé

Se préparer aux exigences du référentiel d'évaluation de la HAS, pour développer une démarche qualité porteuse de sens, au sein des structures des ESSMS

Référence

FOR 507-1

Formateur

Evaluateur - Formateur

Prérequis

Connaissance du cadre législatif et réglementaire de la loi du 2 janvier 2002 (droits des personnes accompagnées, modalités de participation des personnes, etc.)

Public visé

Les membres du comité de pilotage de l'évaluation préalablement défini par la structure, en lien avec la formatrice.

Lieu

Sur l'établissement en intra

Prix Intra /

1 400€ par jour

Durée

11 journées dont :
7 journées en présentiel
4 journées hors présentiel de préparation (500 €/jour)
• 49 Heures de formation

Delais d'accès

14 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

*Net de TVA par décision d'exonération de la
DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

Formation

Se préparer aux exigences du référentiel d'évaluation de la HAS, pour développer une démarche qualité porteuse de sens, au sein des structures des ESSMS

Depuis le 1er janvier 2022, les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) relevant de l'article L312-1 du CASF devront réaliser une évaluation de la qualité des prestations reposant sur un référentiel unique, élaboré et publié par la Haute Autorité de Santé (HAS), le 10 mars 2022.

Le déploiement d'une démarche qualité dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux revêt un enjeu important au regard des nouvelles exigences du référentiel HAS d'évaluation de la qualité des ESSMS.

L'évaluation du niveau de qualité des prestations délivrées par les ESSMS est réalisée par des organismes tiers, extérieurs et indépendants, autorisés à procéder aux évaluations lors de visites, au sein des ESSMS. La procédure d'évaluation, indépendante de l'ESSMS et de son (ses) autorité(s) de tarification et de contrôle, porte sur la qualité des prestations délivrées aux personnes accompagnées.

Elle met en place un dispositif national commun d'analyse et d'évaluation externe de la qualité des prestations délivrées aux personnes accompagnées

La direction, les cadres ainsi que les salariés d'une organisation doivent se préparer au mieux pour répondre à la nouvelle démarche d'évaluation de la qualité en ESSMS afin de s'inscrire dans une démarche continue pour veiller à se questionner au quotidien dans le respect des droits et de la qualité des prestations proposées aux personnes accueillies.

Objectifs opérationnels

- S'approprier les enjeux de l'évaluation externe de la HAS ;
- Appréhender le vocabulaire, les outils ainsi que les méthodes du nouveau référentiel
- Analyser les 18 critères impératifs et s'auto-évaluer sur les trois chapitres du référentiel (La personne, les professionnels et l'ESSMS) ;
- Recenser les principales actions correctives à mettre en oeuvre dans le plan qualité et déterminer des échéances.
- Réussir sa visite d'évaluation et s'en saisir pour mettre en oeuvre une démarche d'amélioration continue de la qualité

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Maîtriser le cadre de l'évaluation et de l'auto-évaluation des ESSMS ;
- Comprendre les méthodes d'évaluation de la HAS ;
- Intégrer les recommandations de bonnes pratiques professionnelles et les attendus de la réglementation afférente au secteur du handicap ;
- Préparer son auto-évaluation via la plateforme SYNAE ;
- Mettre en oeuvre et comprendre les méthodes d'évaluation de la HAS ;
- Elaborer un plan d'action priorisant les critères impératifs (18) et la gestion des risques ;
- Analyser et formaliser les actions prioritaires à identifier dans le plan qualité ;
- Organiser le pilotage, la conduite et le suivi de la démarche d'amélioration continue qualité.

ATL FORMATION

1, Avenue du père Coudrin

48000 MENDE

atl.formation@atl48.org

04.66.49.05.16

www.tutelle-lozere.com

Intitulé

Se préparer aux exigences du référentiel d'évaluation de la HAS, pour développer une démarche qualité porteuse de sens, au sein des structures des ESSMS

Référence

FOR 507-1

Formateur

Évaluateur - Formateur

Prérequis

Connaissance du cadre législatif et réglementaire de la loi du 2 janvier 2002 (droits des personnes accompagnées, modalités de participation des personnes, etc.)

Public visé

Les membres du comité de pilotage de l'évaluation préalablement défini par la structure, en lien avec la formatrice.

Lieu

Sur l'établissement en intra

Prix Intra /

1 400€ par jour

Durée

11 journées dont :

7 journées en présentiel

4 journées hors présentiel de préparation (500 €/jour)

- 49 Heures de formation

Délais d'accès

14 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

*Net de TVA par décision d'exonération de la
DIRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

Se préparer aux exigences du référentiel d'évaluation de la HAS, pour développer une démarche qualité porteuse de sens, au sein des structures des ESSMS

Objectifs

Étape 1 :

- La 1ère étape de cette formation consistera, en 2 jours continus, à comprendre les objectifs du nouveau référentiel de la HAS, les enjeux de ce nouveau dispositif d'évaluation, de connaître la structure, la logique de construction et le contenu du référentiel.

Étape 2 :

- La 2ème étape de cette formation-action consiste, en 2 jours continus, à préparer les professionnels à l'évaluation du chapitre 2 « les professionnels ». Cette étape permettra aux professionnels d'expérimenter et de s'approprier des techniques d'animation visant à faciliter la prise de décision dans un petit collectif, dans un cadre valorisant les échanges de pratiques.

Étape 3 :

- La 3ème étape de cette formation-action consiste, en 2 jours continus, à préparer les professionnels à l'évaluation du chapitre 3 relatif à « la gouvernance ».

Étape 4 :

- La dernière étape de cette formation-action consiste, en 1 jour, à conduire une réflexion sur le plan d'action (finalisation et actions correctives à prioriser) et à organiser la suite de la démarche d'amélioration continue de la qualité, dans la perspective de l'évaluation programmée en 2027. Il s'agira également d'élaborer un plan d'action résultant des constats issus de la préparation des trois chapitres du référentiel de la HAS, à partir de l'analyse des écarts entre les attendus du référentiel et la pratique des établissements.

Évaluation des résultats

Nous avons mis en œuvre un dispositif d'évaluation permettant de mesurer la progression des acquis des participants, et d'adapter l'intervention. Pour ce faire, les

outils et méthodes à disposition sont :

- Une auto-évaluation initiale de connaissance/compétences : qui permet à chacun de se situer dans sa pratique professionnelle et de cibler ses objectifs et ses besoins en formation.
- Une évaluation par objectif : à la fin de chaque objectif pour mesurer l'acquisition des compétences.

ATL FORMATION

1, Avenue du père Coudrin

48000 MENDE

atl.formation@atl48.org

04.66.49.05.16

www.tutelle-lozere.com